

FORUM DES ASSOCIATIONS  
SAMEDI 4 SEPTEMBRE 13H  
Maison Pour Tous de Villiers le Bâcle

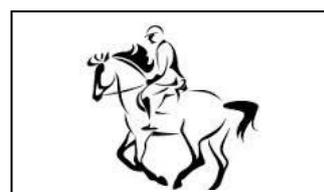
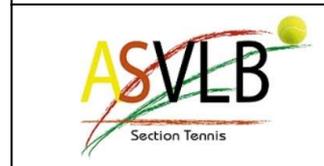


**A s s o c i a t i o n**  
**s p o r t i v e**  
**d e**  
**v i l l i e r s - l e -**  
**B â c l e**

**Saison 2021-2022**

<http://www.asvlb.fr/>

Livret sportif imprimé par  
Global Print Solution 4 rue Amédée Gordini – 78114 Magny les Hameaux



# AVANT-PROPOS

## Quelques mots sur l'A.S.V.L.B.

Depuis 1982, l'ASVLB est une association sportive adhérente à la Fédération Sportive des Clubs Omnisports (FFCO) en sus des fédérations affinitaires relatives aux activités sportives pratiquées par les sections qui la composent. Elle est également agréée par la Délégation Départementale Jeunesse et Sport. Elle est gérée par un Comité Directeur comprenant un bureau et les Présidents des différentes sections.

L'ASVLB, c'est 500 adhésions, 20 bénévoles, 20 salariés, des équipements sportifs modernes, des résultats sportifs notables sur le plan départemental, national et des animations.

### Le Comité Directeur :

**Président :** Franco PONTIGGIA (Président équitation)  
**Secrétaire :** Marie GUERIN  
**Trésorière :** Françoise GIGANDET (vice-présidente Gym)

Marcela HATALOVA (Présidente Gym)  
Jérémy METIVIER (Président Futsal)  
Etienne DERVYN (Président Plongée)  
Éric PROVOST (Président Tennis)  
Marie SMITH (Trésorière Tennis)  
Jérôme BOYER (Président Judo)  
Nathan SPOHN (Secrétaire Judo)  
Céline CHESNÉ (Présidente Karaté)  
Pascal PRADEAU (Secrétaire Karaté)  
Pierre-François LAVALLEE (Président Badminton)



## RAPPEL : Les aides financières



Afin de promouvoir la pratique d'activités sportives et culturelles pratiquées par les enfants habitant la Commune, la Municipalité octroie des aides financières dans la limite de 2 activités par enfant et par an.

Elles s'appliquent pour les jeunes âgés de moins de 18 ans (prolongées à 21 ans si l'intéressé, sans activité salariée, est toujours à la charge de ses parents)

### La participation communale:

Cette « participation communale » (25% de la cotisation) est directement versée à l'association, et par conséquent, **les cotisations des sections ASVLB tiennent déjà compte de cet abattement. L'ASVLB communiquera alors l'identité et les coordonnées des bénéficiaires à la Mairie pour faire valoir cet abattement.**

Par contre, cette participation ne s'applique pas aux enfants des autres communes, **ni au-delà de 2 activités pour les Villebâclais** ; le plein tarif est alors appliqué.

Pour plus de détail, voir la tarification des sections.

### Le Quotient Familial :

Une participation éventuelle du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au coût des activités de vos enfants est possible en fonction de votre Quotient Familial. Vous êtes invités, muni de votre dernier avis d'imposition, à le faire calculer en Mairie.

Si votre Quotient Familial vous donne droit à une participation, présentez-vous en Mairie avec l'attestation de facture de l'ASVLB, fournie dans le mois suivant votre règlement.

### Les coupons sport ANCV:

En cas de règlement par coupon sport ANCV, une majoration de 1% pour frais de gestion sera appliquée.



## Modalités des inscriptions

Les inscriptions se dérouleront à la Maison Pour Tous lors du Forum des Associations :

**Le samedi 4 septembre 2021 de 13h00 à 18h00**

La cotisation ASVLB (comprise dans les tarifs des sections) est de **13€ par adhésion** (et non par adhérent). Pour les inscriptions en cours d'année, il faudra contacter directement les responsables des sections concernées



**RAPPEL : Certains documents ou justificatifs sont obligatoires pour s'inscrire à certaines disciplines ou activités. Sans ces documents, l'inscription ne sera pas validée.**

Pendant le forum, il vous sera demandé votre adresse de messagerie électronique.

### Transferts

**L'ASVLB propose, aux parents qui le souhaitent, d'assurer un retour des enfants à 17h30 vers la garderie : le lundi, le mardi, le vendredi.**

**Ce service sera facturé 65€ pour le premier enfant, puis 40 € par enfant supplémentaire, et pour l'année sportive et pour toutes les activités**

### **COVID19 :**

**Les protocoles sanitaires seront appliqués et devront être respectés.**

### **Faut-il un certificat médical pour obtenir une licence sportive?**

Réponse sur <https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/certificatMedical>

Une attestation signée précisant que chacune des rubriques du questionnaire de santé spécifique aux mineurs a donné lieu à une réponse négative. Si une réponse est positive à ce questionnaire, un certificat médical attestant de la non-contre-indication à la pratique souhaitée.

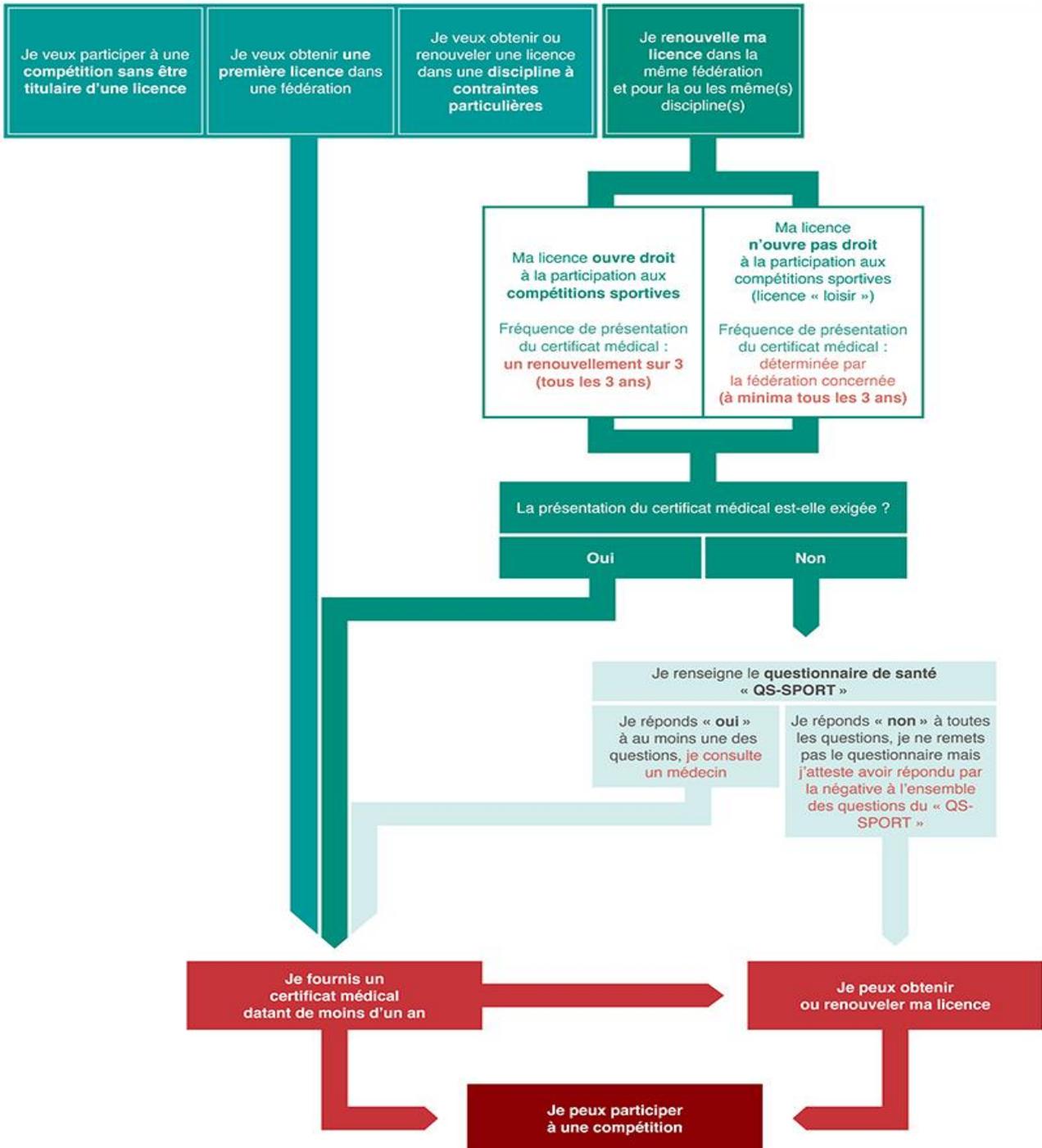
**Renouvellement de licence** : le certificat médical est valable 3 ans. Durant l'intervalle des 3 ans, une attestation signée précisant que chacune des rubriques du questionnaire CERFA N°15699\*01 a donné lieu à une réponse négative. Si une réponse est positive à ce questionnaire, un certificat médical attestant de la non-contre-indication à la pratique en compétition sera obligatoire.

# Certificat Médical : Suivez le parcours !



MINISTÈRE  
DES SPORTS

## LE CERTIFICAT MÉDICAL POUR LE SPORT



<http://www.sports.gouv.fr>

C'est une allocation de rentrée sportive. D'un montant de 50 euros, cette aide de l'État est destinée aux enfants de 6 à 18 ans bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire 2021. Elle leur permettra de prendre une adhésion ou une licence dans une association sportive dès septembre 2021 durant toute l'année scolaire 2021-2022.

Pour les jeunes, c'est une opportunité de :

- rejoindre un club
- retrouver des camarades
- pratiquer son sport favori ou l'essayer

### **Pourquoi faire du sport ?**

La pratique régulière d'une activité physique et sportive, même à intensité modérée, est un des meilleurs moyens pour prévenir les risques liés à la sédentarité ainsi que pour lutter contre de nombreuses pathologies chroniques associées (obésité, hypertension artérielle) et limiter le développement d'affections de longue durée (cancers, maladies cardiovasculaires, diabète).

### À qui s'adresse le "Pass'Sport" ?

---

Le Pass'Sport s'adresse aux allocataires de l'[Allocation de Rentrée Scolaire 2021 \(ARS\)](#), et aux jeunes de 6 à 18 ans bénéficiaires de l'[Allocation d'éducation de l'enfant handicapé \(AEEH\)](#)

Au total, 5,4 millions d'enfants seront éligibles au Pass'Sport.

### Comment cela fonctionne ?

---

Les familles éligibles seront notifiées de cette aide par un courrier dans la 2ème moitié du mois d'août. Elles devront présenter ce courrier aux clubs sportifs de leur choix et volontaires du réseau Pass'Sport lors de l'adhésion de leur enfant et se verront retrancher 50 euros à l'inscription. Ce montant couvre tout ou partie du coût d'inscription dans un club, c'est à-dire à la fois la partie "licence" reversée à la fédération, ainsi que la partie "cotisation qui revient au club. Elle sera donc versée non pas aux familles mais directement aux clubs. Cette aide sera cumulable avec les dispositifs similaires mis en place par de nombreuses collectivités et les aides de la Caisse d'Allocations Familiales.

### Où l'utiliser ?

---

Le Pass'Sport pourra être utilisé :

- dans les associations sportives affiliées aux fédérations sportives délégataires

Les associations sportives partenaires du dispositif Pass'Sport seront identifiées sur une carte interactive disponible sur le site [www.sports.gouv.fr](http://www.sports.gouv.fr).



## Foot en salle

Cette section réunit celles et ceux qui ont envie de « taper la balle », de se retrouver une fois par semaine à la Halle des Sports afin de jouer ensemble. Il s'agit surtout d'un moment de partage et d'échange autour du foot.

Les règles sont adaptées à cette version du football :

- Terrain réduit
- Temps de jeu raccourci
- Equipes de 5 à 6 joueurs

Nous regroupons un large éventail de personnes âgées de 16 à 50 ans. Tous les niveaux de jeu sont acceptés, le but étant de passer un bon moment et éventuellement de progresser sur l'année !

Venez essayer !!!

### Tarifs :

- Villebaclais/Saint-Aubinois : 30 €
- Extérieur : 40€
- Remise commerciale de 5€ pour les réinscriptions

### Horaires

Tous les jeudis, y compris pendant les vacances scolaires (sauf été)	
JEUNES à partir de 16 ans et ADULTES	De 20h45 à 23h (variable selon l'effectif) A la Halle des Sports

Les inscriptions se feront au forum des associations au sein de l'ASVLB. Venez nombreux et n'oubliez pas de fournir **un certificat médical** obligatoire afin de valider votre inscription.

Pour plus de renseignements contactez : Jérémy MÉTIVIER (président) au 07.87.95.63.42

# Section EQUITATION



## Où MONTER ?

---

- Au centre équestre La Lisière, 2 allée du Bois 91190 Saint Aubin (Le Mesnil Blondel) –  
Tel/Fax : 01 69 41 94 30

## LES ACTIVITES

---

**Les reprises** sont des cours collectifs hebdomadaires d'une heure (½ heure pour les petits débutants à partir de 4 ans), sur shetlands ou double-poney selon l'âge ou le niveau. Elles ont lieu à l'intérieur dans le manège ou à l'extérieur dans la carrière, parfois en promenade. Elles suivent la progression de la Fédération Française d'équitation.

**Les stages** complètent l'enseignement des reprises. Ils permettent le passage des galops, examens fédéraux. Ils comprennent 3 heures d'équitation par jour, l'entretien du matériel, les soins aux poneys. Ils ont lieu sur 4 ou 5 jours pendant les vacances scolaires.

**Autres concours** de sauts d'obstacles ou de dressage, randonnées.

## L'INSCRIPTION

---

D'abord au centre équestre pour réserver un créneau horaire valable pour l'année scolaire. Puis auprès de la section lors du forum des associations et celui de l'ASVLB pour valider l'inscription et s'acquitter du règlement.

ATTENTION ! Vous ne payez rien au centre équestre mais vous précisez que vous adhérez à l'ASVLB. Votre réservation sera confirmée après paiement à la section équitation.

L'ASVLB ne prend pas en charge les autres activités équestres. Aucun certificat médical n'est demandé à l'inscription.

**TARIFS ANNEE 2021-2022** une heure par semaine, 3 trimestres, incluant la participation communale sous condition\*.

- Shetland 4-6 ans ½ Heure\* 328€
- Poney shetland 1Heure\* 559€

\* La participation communale s'applique pour l'année scolaire de l'adhérent s'il est à la charge de ses parents et résidant sur la commune de Villiers le Bâcle.

**Adhésion à la section 13 €**

- Double poney 1Heure\* 616€
- Cheval (18/20ans) 1 Heure\* 727€
- Cheval (+18ans) 1 Heure 964€

**Club affilié FFE La Lisière – Saint Aubin**

<https://www.harasdelalisiere.com/>

<https://www.facebook.com/Haras-de-La-Lisière-484061778316763/>

**REPRISE DES ACTIVITES : 6 Septembre 2021**



# JUDO

Politesse  
Sincérité  
Modestie  
Contrôle de soi

Courage  
Honneur  
Respect  
Amitié

Affiliation FFJDA 910300

**NOUVEAUTÉ**

**Survêtement du club offert  
à pour tous les judokas**



## Reprise des cours

La reprise des cours est fixée au Mercredi 8 septembre 2021.

## Compétitions

Un passeport sportif est nécessaire pour la pratique des compétitions à partir du niveau Benjamins. Le passeport n'est pas compris dans les frais d'inscriptions. Son prix est de 8€.



## Tarifs

Les tarifs comprennent l'adhésion à l'ASVLB (13€), la licence avec assurance (40 €) et le survêtement du club.

## Vie du club

En cours d'année, diverses manifestations sont organisées (passage de ceinture, organisation de tournois, stage, compétitions de la ligue...) Les adhérents sont informés au fur et à mesure.

## Cotisations saison 2021-2022

Catégories	Villiers	Saint-Aubin	Châteaufort	Extérieurs
Débutants (2016)	150€	200€	175€	200€
De Pré-poussins(2015) à Juniors -18 ans (2004)	171€	137€	203€	228€
A partir de Junior (2003) et +	230€	230€	205€	230€
Salle Cardio-Training	120€			

HORAIRES DES COURS			
Catégories	Naissances	Lundi	Mercredi
Débutants	2016		16h45 à 17h45
Pré-poussins 1 <sup>ère</sup> année	2015	16h45 à 17h45	16h45 à 17h45
Pré-poussins 2 <sup>ème</sup> année	2014	17h45 à	17h45 à
Poussins 1 <sup>ère</sup> année	2013	18h45	18h45
Poussins 2 <sup>ème</sup> année	2012	18h45 à	18h45 à
Benjamins	2010-2011	19h45	19h45
Minimes	2008-2009	19h45 à	19h45 à
Cadets	2005-2006-2007	20h45	20h45
Juniors et Seniors	2004 et +		
Salle Cardio-Training		16h45 à 20h45	16h45 à 20h45

*Possibilité d'un transfert école – judo à 16h45 et 17h45 le lundi et le mercredi*

### **Certificat médical :**

- **Pour les judokas mineurs** : une attestation signée précisant que chacune des rubriques du questionnaire de santé spécifique aux mineurs a donné lieu à une réponse négative. Si une réponse est positive à ce questionnaire, un certificat médical attestant de la non-contre-indication à la pratique du judo en compétition sera obligatoire.

- **Pour les judokas majeurs, 1<sup>ère</sup> demande de licence** : un certificat médical est obligatoire avec la mention « non-contre-indication à la pratique du judo en compétition ».

- **Pour les judokas majeurs, renouvellement de licence** : le certificat médical est valable 3 ans. Durant l'intervalle des 3 ans, une attestation signée précisant que chacune des rubriques du questionnaire CERFA N°15699\*01 a donné lieu à une réponse négative. Si une réponse est positive à ce questionnaire, un certificat médical attestant de la non-contre-indication à la pratique du judo en compétition sera obligatoire.

- **Pour les adhérents à la salle cardio-training** : un certificat médical est obligatoire avec la mention « non-contre-indication à l'utilisation d'appareils de cardio-training ».

**Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :**

**E-mail :** [judo@asvlb.fr](mailto:judo@asvlb.fr)

**Site Web:** [asvlb.fr](http://asvlb.fr)

**Page Facebook:** [judo.asvlb.fr](https://www.facebook.com/judo.asvlb.fr)

**Instagram:** [asvlb\\_judo](https://www.instagram.com/asvlb_judo)

**Boutique:** [Shop-judo.asvlb.fr](http://Shop-judo.asvlb.fr)



Affiliation FFKAMA : 0910636

## Le Karaté, un art martial accessible à tous ! Rejoignez-nous !

Contrairement à certaines idées reçues, le karaté est accessible à toutes et à tous, et peut se pratiquer à tout âge. Alors, venez découvrir en famille ou entre amis, cet Art Martial séculaire et en apprécier le côté sportif et son potentiel dans le développement personnel :

- L'amélioration de la condition physique générale.
- Le développement de la souplesse, de l'équilibre et de la coordination.
- L'augmentation du tonus musculaire.
- L'amélioration de la capacité cardiovasculaire.
- Une augmentation de la capacité de concentration.
- Un accroissement de la confiance en soi.
- Une plus grande facilité à gérer le stress de la vie quotidienne.

Nous proposons des cours adaptés au niveau de chacun(e), afin de permettre une progression cohérente et attractive. Aussi, nos jeunes portent les couleurs du club lors de compétitions départementales, régionales et nationales, auxquelles nous nous efforçons de participer. Par ailleurs, nous nous attachons à entretenir une ambiance familiale ouverte sur l'échange et la communication.

Les cours sont assurés par des professeurs diplômés et titrés :

- **Benoit Fourré**, directeur technique, ceinture noire 5e Dan, triple champion de France Kata par équipe ;
- **Vincent Chapellier**, ceinture noire 2e Dan, et champion de France Kata par équipe ;
- **Vincent Chazarenc**, ceinture noire 3e Dan, karaté traditionnel ;
- **Julien Piscione**, ceinture noire 2e Dan, vainqueur de la Coupe de France combiné kata/combat, vice-champion du monde universitaire kata par équipe ;
- **Franck Veber**, ceinture noire 3e Dan ;
- **Xavier Louchart**, ceinture noire 1er Dan ;
- **Élodie Piscione**, ceinture noire 1er Dan, quadruple championne de France combat.

Pour tous renseignements et informations complémentaires, vous pouvez contacter :

E-mail : [asvlbkarate@gmail.com](mailto:asvlbkarate@gmail.com)

Page Facebook : [www.facebook.com/asvlbkarate](http://www.facebook.com/asvlbkarate)

Site internet : [www.asvlbkaratesite.wordpress.com](http://www.asvlbkaratesite.wordpress.com)

# VILLIERS-LE-BÂCLE

Les cours se déroulent à la salle Foujita de Villiers le Bâcle, et au gymnase Christian Marty de Toussus le Noble.

Cours	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Samedi
7 à 12 ans Jusqu'à la ceinture orange			18h30 - 19h30 Salle Foujita		10h00 - 11h00 Gymnase C. Marty
7 à 16 ans à partir de la ceinture orange		18h50 - 19h45 Salle Foujita			
Cours préparation à la compétition kata					9h00 - 10h00 Gymnase C. Marty
13 à 17 ans	20h00 - 21h30 Gymnase C. Marty		19h30 - 21h00 Salle Foujita		10h00 - 11h00 Gymnase C. Marty
Adultes	20h00 - 22h00 Gymnase C. Marty		19h30 - 21h15 Salle Foujita		
Cours orienté techniques de combat à partir de la ceinture orange				18h30 - 20h00 Salle Foujita	

	Cotisations 2021 - 2022				
Catégories	Villiers le Bâcle	Saint Aubin	Châteaufort	Toussus le Noble	Extérieurs
7 à 12 ans	137 €	117 €	152 €	177 €	177 €
13 à 17 ans	160 €	137 €	182 €	207 €	207 €
Adultes	232 €	232 €	207 €	232 €	232 €

La reprise des cours est fixée au lundi 6 Septembre 2021.

Les tarifs comprennent l'adhésion à l'ASVLB (13 €) et la licence FFK avec l'assurance (37 €).

*Vous êtes plusieurs membres d'une même famille à vous inscrire ? N'hésitez plus, 15% de réduction sur votre cotisation (**hors adhésion ASVLB et licence FFK**) vous attendent.*

**IMPORTANT :** Toute demande de remboursement en cours d'année devra être justifiée par un certificat médical de non-aptitude, établi à la date de la sollicitation. Les frais fixes ne seront pas remboursés (licence/assurance, et adhésion ASVLB).

Il n'y a pas de cours pendant les congés scolaires, mais des stages sont organisés pour les volontaires (sauf vacances de Noël). Le coût de ces stages n'est pas inclus dans la cotisation annuelle.

**Pour toute inscription, il est obligatoire de prévoir un certificat médical mentionnant l'autorisation de la pratique du Karaté « entraînements et compétitions », nécessaire pour l'obtention de la licence FFKaraté.**

**Toute personne n'ayant pas son certificat médical à la date du 30 Septembre 2021, se verra refuser l'accès aux tatamis.**



Les cours de gymnastique sont ouverts à tous : tout-petits, enfants, ados et adultes, jeunes et moins jeunes. Nous vous espérons nombreux cette année encore, pour profiter de ces moments sportifs où s'allient esprit sportif, détente, et convivialité.

**Reprise des cours** : lundi 13 septembre 2021

#### MODALITES D'INSCRIPTION

- Fiche d'inscription.
- Règlement de la cotisation.

**COTISATIONS** - La cotisation annuelle comprend l'adhésion à l'ASVLB, la licence ou assurance.

- De même, l'adhérent(e) s'inscrivant en cours de saison doit régler l'adhésion ASVLB, la licence/assurance, ainsi que le trimestre au cours duquel il ou elle commence l'activité (**13 €** adhésion ASVLB, de **15,5€ à 21 €** pour la licence enfant si agrès).
- L'assurance est comprise pour tous, incluse dans la cotisation.
- 

Les tarifs sont susceptibles d'évoluer en cas d'augmentation du coût des licences. D'autre part, l'ASVLB se réserve le droit d'annuler un cours pour lequel le nombre d'inscrits serait insuffisant (8 inscriptions minimum par cours).

Toute demande de remboursement en cours d'année devra être justifiée par un certificat médical de non aptitude établi à la date de la sollicitation. Tout trimestre commencé reste dû, seule la cotisation (hors adhésion à l'ASVLB et la licence /assurance) peut être remboursée.

Pour toutes informations :

GIGANDET Françoise (vice-présidente) Tel : 06.07.50.14.34

BORDAS Martine (secrétaire) Tel : 06 80 05 06 72

Adresse mail de la section : [gym@asvlb.fr](mailto:gym@asvlb.fr)

Affiliation UFOLEP: 091679010

Affiliation FSCF 1819-42

#### Gymnastique artistique ADULTE à Villiers le bâcle

En autonomie.

Mercredi 18h30-20h00 et Vendredi 19h00-20h30

Tarif	VLB	Extérieur
Agrès Adulte	100 €	110 €

## Gymnastique pour tous + Gymnastique artistique ENFANTS à Villiers le bâcle

Cours	Mercredi	Vendredi	Samedi	Tarifs		
				VLB	St Aubin	Ext
Bébé-parents (2019-2020)			9h45-10h30	150€	120€	200€
Mini-gym (2017-2018)	15h45-16h30			150€	120€	200€
Eveil agrès (2015-2016)		16h45-18h		195€	156€	260€
Gym loisirs (...-2015)	17h00-19h00			240€	192€	320€
Agrès féminin/masculin 4,5h	17h00-19h00	18h00-20h30		435€	348€	580€
Agrès féminin/masculin 2,5h		18h00-20h30		293€	234€	390€

Les inscriptions dans les différents groupes se font en accord avec les entraîneurs.

**Entraîneurs : Baptiste, Catherine, Rémy, Sylvie et Yann**

### A NOTER :

Dès 6-7 ans, pour l'enfant, la compétition est un facteur de motivation et d'évaluation de ses aptitudes. Nous encourageons cette possibilité en adhérant à une fédération de sport pour tous « UFOLEP » pour qui le sport est un moyen d'épanouissement et non une fin en soi.

Les équipes « matchent » 2 ou 3 fois par saison.

**Information :** pour les transferts vers les salles de sports, merci de ne pas oublier de donner l'autorisation parentale à école et/ou au centre de loisirs.

**Certificat médical :** voir le paragraphe dédié en page 4 du livret.

**30 semaines de cours** (hors vacances scolaires)

**PERMANENCE INSCRIPTION GYM si impossibilité de venir au forum : le samedi 11 septembre 2021 à la Halle aux Sports de 14h à 16h**

## FITNESS JEUNES ET ADULTES

Fitness s'entend au sens large et se décline sous de nombreuses formes ! Au total, 20 cours hebdomadaires au choix et/ou à volonté ! La couleur de l'étoile indique le niveau de difficulté du cours, en fonction de son intensité « cardio ».

**30 semaines de cours** (hors vacances scolaires)

	Jeune St Aubin	Jeune Villiers	Adulte St Aubin	Adulte Villiers	Extérieur
Tarif 1h				140€	
Forfait 2h+	150€	190€	175€	220€	250€

Le Tarif 1h implique l'inscription à un cours spécifique, uniquement à Villiers.

Le forfait « Fitness » vous ouvre l'accès à tous les cours de fitness du planning ASVLB (MPT & Salle Foujita à Villiers, Salle de la Colombe à St Aubin et installations sportives de Toussus le Noble).



Activité sportive à composante artistique proche de la danse et de la gymnastique, utilisant plusieurs engins d'adresse (corde, ruban, cerceau, ballon, massues).

Cours les vendredi soir et samedi après-midi au Gymnase Christian Marty à Toussus Le Noble :

- Initiation dès 4 ans
- Loisir – Débutant ou Confirmé
- Compétition possible à partir de 8 ans

Renseignements et inscriptions auprès de Lauriane

Mail : [asvlb.bureaugr@gmail.com](mailto:asvlb.bureaugr@gmail.com)

Renseignements compétitions auprès de Stéphanie Martin

Mail : [Compet.gr@gmail.com](mailto:Compet.gr@gmail.com)

Les inscriptions se feront aux forums des associations le samedi 4 septembre 2021 :

- A Toussus le Noble - Gymnase Christian Marty de 10h à 12h30
- A Châteaufort – Clot Brosset de 14h à 17h

### Pas d'inscription à Villiers Le Bâcle

Tarifs GR	Chateaufort- Toussus le Noble - Villiers le Bacle	Extérieurs
initiation 1h	132 €	157 €
loisirs 1h30	202 €	227 €
pré-compétition 2h	252 €	277 €
compétition 2h	263 €	288 €
compétition 4h	403 €	428 €

Vendredi		
loisirs 1	18h00 - 19h30	2010-2011
loisirs 2	19h00 - 20h30	2009 et plus
Compétitions Jeunesses	19h00 - 21h00	
Compétitions aîné(e)s	18h00 - 20h00	

Samedi		
loisirs 3	13h30 - 15h00	2014 - 2015
loisirs 4 et pré-compétitions	16h-17h30 ou 18h	2012 - 2013
initiation	15h00 - 16h00	2016-2017
Compétitions Poussines	14h - 16h00	14h - 16h00
Copétitions jeunesse/aînées	16h - 18h00	14h - 16h00

**Compétition** : prendre contact avec Stéphanie Martin

Pré-inscription par mail pour les cours compétitions avant 4 septembre et les inscriptions définitives pour la Gymnastique Rythmique se font uniquement à Toussus Le Noble – au Gymnase de 10h à 13h le samedi 4 septembre 2021.



Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
		 Pilates 8h30-9h30					
	<b>Clémence</b>						
	Renforcement musculaire  9h30-11h	<b>Armelle</b>		<b>Isaline</b>	Renforcement musculaire  10-11h		<b>Don</b>
							 Step 11-12h30
		<b>Brigitte</b>		<b>Maxime</b>			
		 Qi Gong 18-19h		 Step (niveau débutant-intermédiaire) 18-19h			
	<b>Don</b>				 Abdos-fessiers 19-19h30		
<b>Yann</b>	 Step 1 mercredi sur 4 (Salle 5) 19-20h				 Pilates- Body Balance 19h30-20h30		
Renforcement musculaire  19h15-20h15	 Step 3 mercredi sur 4 (Salle 1) 20-21h30						
	Salle 5 : 15 sept., 13 oct, 17 nov, 15 dec, 12 jan, 9 fev, 16 mars, 6 avril, 11 mai, 22 juin						
ST Aubin - Salle de la Colombe				 Intensité faible			
VILLIERS Le Bacle - Maison Pour Tous				 Intensité moyenne			
VILLIERS Le Bacle - Salle Foujita				 Intensité forte			
Toussus le Noble - Salle Plessis 5 ou 1							



# Section Badminton

Que vous soyez débutant ou confirmé, si vous avez envie de vous amuser, de vous défouler ou de vous perfectionner, venez rejoindre la section badminton !

Nous vous accueillons sur 4 terrains à la Halle des Sports ☺



Jeune : < 18 ans

Adulte : +18 ans

## Horaires :

**Jeudi :** 19h00 à 20h30

**Samedi :** 14h00 à 16h00

	Jeune	Adulte	Parent - Jeune
<b>Villiers le Bâcle / Saint-Aubin</b>	20 €	40 €	55 €
<b>Externes</b>	30 €	50 €	70 €

- Parent – Jeune : prix pour un adulte et un jeune de la même famille (majeur + jeune < 18 ans)
- En cas de compétition ou de démonstration, la Halle des Sports ne sera pas disponible. Un affichage et une information par mail seront donnés à chaque adhérent.
- Les volants sont fournis par le club. Une tenue de sport est indispensable.
- Activité libre, il n'y a pas de cours dispensé.



# Section TENNIS

## COVID19 :

La saison dernière, les conditions sanitaires ainsi que les règles imposées par les différentes situations de confinement n'ont pas encore permis le déroulement nominal des cours de tennis jusqu'à leur terme, et ce malgré le rattrapage organisé en Juin. Par conséquent, après avoir remboursé 50% les cotisations (hors frais fixe) en cours d'année, le Bureau Tennis a décidé à nouveau (\*) **une baisse de 8% à 26% sur les tarifs renouvellement** pour la saison 2021/2022 concernant **les cours collectifs Adulte** et ceux de **l'école de tennis**.

(\*) L'année dernière ces mêmes cotisations avait déjà bénéficié d'une baisse de 10%. Malgré ce manque à gagner, les salaires des professeurs de tennis ont été assuré à 100%, ces 2 dernières années.

La section Tennis offre un éventail de services allant de la simple utilisation de ses courts jusqu'aux cours de tennis adaptés au niveau de chacun :

### ○ Une école de tennis

L'école de tennis est ouverte aux enfants âgés de 5 à 17 ans. Des cours de 1h ou 1h30 sont proposés en semaine, dont l'encadrement est assuré par un moniteur (brevet d'Etat) ou un initiateur de tennis (brevet fédéral). Les élèves sont répartis dans des groupes de 5 à 6 joueurs selon leur niveau et leur âge. La section mini-tennis (enfants de 5 à 7 ans) reçoit un cours spécifique à base de jeux ludiques.

### ○ Compétitions

Des entraînements pour **les équipes** sont organisés, à raison de 1 h 30 par séance pendant 22 semaines (hors vacances scolaires).

### ○ Cours adultes

D'autre part, des **cours collectifs adultes** sont proposés pour les adhérents souhaitant améliorer leur jeu, à raison de 30 séances de 1 heure. (1 séance/semaine, hors vacances scolaires).

La section tennis dispose de 2 courts extérieurs et de 2 courts intérieurs chauffés dans la halle des sports où des créneaux horaires sont spécifiquement réservés pour la **pratique libre** du tennis. Les adhérents devront s'y conformer. Un planning sera affiché sur notre site internet et dans la halle des sports.

Des **activités** sont prévues tout au long de l'année (championnat officiel par équipe, challenge de l'Essonne, rencontre interclub amicale, tournoi interne, double-surprise...)

Pour de plus amples renseignements, merci de contacter :

- Sébastien TRENTIN : 06 07 56 17 44
  - Eric PROVOST : 06 66 20 36 67
  - @mail : [info@asvlb-tennis.fr](mailto:info@asvlb-tennis.fr)
  - Site internet : <http://www.asvlb-tennis.fr>
- FFT: 31910124



# TARIFS 2021 / 2022

La Fédération Française de Tennis a modifié les modalités des licences pour créer une tarification ENFANT, JEUNE et ADULTE. Les fourchettes d'âges des cours ont été modifiées pour aligner avec ces nouvelles règles fédérales

TARIF ▲ Âge atteint au cours de l'année 2022	DESCRIPTION	NOUVELLES INSCRIPTIONS		RENOUVELLEMENTS			
		VLB	EXT	VLB	TARIF COVID	EXT	TARIF COVID
<b>MINI TENNIS</b> 6 ans ou moins (ENFANT)	5/6 élèves par cours de 1h00 par semaine pendant 30 semaines scolaires	200€	280€	<del>153€</del>	141€	<del>225€</del>	206€
<b>ECOLE DE TENNIS</b> 7 à 18 ans inclus (JEUNE)		260€	340€	207€	190€	279€	255€
<b>ECOLE DE TENNIS INTENSIF</b> 7 à 18 ans inclus (JEUNE)	5/6 élèves par cours / 1h30 par semaine / 30 semaines scolaires / badge inclus	350€	430€	288€	263€	360€	328€
<b>BADGE OPTIONNEL</b>	Accès terrains (école de tennis & mini tennis)	25€					
<b>COLLECTIF ADULTE</b> 19 ans ou plus (ADULTE)	5/6 élèves par cours / 1h00 par semaine / 30 semaines scolaires / badge inclus	340€	420€	265€	201€	337€	251€
<b>COLLECTIF ADULTE INTENSIF</b> 19 ans ou plus (ADULTE)	5/6 élèves par cours / 1h30 par semaine / 22 semaines scolaires / badge inclus	385€	420€	340€	253€	420€	309€
<b>TENNIS LOISIR ENFANT</b> 6 ans ou moins (ENFANT)	Accès terrains + badge inclus	117€	197€	87€		167€	
<b>TENNIS LOISIR JEUNE</b> 7 à 18 ans inclus (JEUNE)		125€	205€	95€		175€	
<b>TENNIS LOISIRS ADULTE</b> 19 ans ou plus (ADULTE)		175€	255€	130€		210€	

Les frais de licence FFT (30€ adulte, 20€ jeune, 12€ enfants) et de fonctionnement ASVLB (13€) sont inclus. Au-delà de la 1<sup>o</sup> prestation de tennis pour une même personne, ces frais seront déduits. Ces frais ne pourront, en aucun cas, être remboursés. *Le tarif appliqué à tout abonnement est celui du cours quel que soit le niveau d'âge de l'abonné.*

REMBOURSEMENTS	CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE
La cotisation à l'activité ne pourra être remboursée que pour des raisons médicales et sur présentation d'un certificat médical attestant. Tout trimestre commencé restera dû.	L'adhésion n'est effective qu'après présentation d'un certificat médical de « non-contre-indication » à la pratique sportive, obtenu chez un médecin traitant ou au Centre de Santé. En cas de non-présentation de ce document avant le début des cours ou entraînement de la saison sportive, l'animateur responsable des cours sera en droit d'exclure temporairement l'adhérent jusqu'à présentation du document en bonne et due forme. Le Certificat médical de « non-contre-indication » à la pratique sportive en compétition est obligatoire pour pouvoir participer à toute compétition inscrite au calendrier d'une fédération agréée, et ce chaque année, que l'on soit licencié ou non à cette fédération. (Cf Art. 5&6 de la loi n°99-223 du 23/03/1999)

- Les âges pour les enfants sont donnés à titre indicatif. Le professeur peut proposer de monter un enfant d'un niveau si ses résultats le permettent.
- Les cours sont formés par le professeur en fonction des créneaux horaires disponibles et en fonction des niveaux.
- IMPORTANT :** La cotisation à l'activité ne pourra être remboursée que pour des raisons médicales et sur présentation d'un certificat médical attestant, sachant que tout trimestre commencé restera dû ainsi que les frais fixes : la licence (29€ Adulte, 20€ Jeune) et les frais de fonctionnement ASVLB (13€).
- Les équipes compétitions (enfants ou adultes) seront choisies prioritairement parmi les cours intensifs, le professeur choisissant les membres en fonction des niveaux et des résultats.
- Le calendrier des cours vous sera transmis dès que toutes les inscriptions auront été prises en compte. Les groupes devant être constitués en fonction de votre âge, votre niveau, et vos disponibilités.

Merci de votre compréhension.

POUR LE FORUM, MERCI DE VOUS MUNIR DE :

- ✓ 1 photo
- ✓ 1 certificat médical



N° FFESSM 07-90-0581

**Si besoin une séance d'essai sera possible - sur RV uniquement -  
A partir de 12 ans**

(Gratuite, autorisation parentale pour les mineurs)

Le RV est obligatoire pour une bonne organisation :  
contact@dromies.fr

**Entraînements à la piscine Polytechnique de Palaiseau  
le mercredi de 18h30 à 20h00 (à confirmer), suivant dates à prévoir au planning**

La date de reprise prévue début octobre sera confirmée sur notre site courant septembre, de même que le planning des entraînements (rubrique /vie du club) :

[dromies.fr](http://dromies.fr)

**Activités de la saison :**

- Entraînements et passages de niveaux, suivant l'aisance dans l'eau
- Réunions festives
- Sorties en milieu naturel (a), souvent avec le bateau du club.

Généralement :

- Une sortie mer à la rentrée,
- Une au printemps, quand l'eau se réchauffe,
- Éventuellement une sortie en lac (région parisienne)
- En fonction des demandes, il peut être étudié une sortie « mer chaude »

(a) Les enfants doivent être accompagnés d'un parent ou tuteur légal

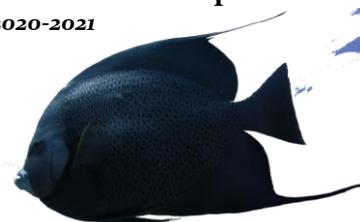


**Cotisations annuelles**

	Villiers	Châteaufort	St Aubin	Extérieurs
<b>Enfant*</b> (moins de 16 ans)	158€*	185€*	126€*	210€
<b>Cadet (16-18 ans), étudiant*</b> (subventionné -21 ans scol., sur justificatif)	188€*	226€*	151€*	251€
<b>Adulte +18 ans</b>	226€	226€*	251€	251€
<b>Encadrant actif régulier</b>	158€			
<b>Encadrant actif occasionnel</b>	210€			

Les tarifs incluent : licence, assurance fédérale (RC et loisir 1), adhésion ASVLB, cotisation au club, prêt du matériel utilisé en piscine (sauf palmes, masque et tuba), entraînements en piscine.

\* Sous réserve des conditions de subventions accordées par les villes ci-dessus, ici au taux 2020-2021



### **Conditions à remplir lors de l'inscription :**

- Être âgé de 12 ans minimum,
- Fournir 1 photo d'identité récente pour les nouvelles adhésions,
- Fournir la feuille d'inscription dûment remplie,
- Fournir un certificat médical portant la mention « non contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique avec scaphandre » délivré conformément aux règlements de la FFESSM, info disponible le jour du forum,
- Apporter le règlement de votre cotisation

#### **Pour tout renseignement complémentaire :**

Visitez sans modération **notre site internet** : [dromies.fr](http://dromies.fr)

#### **Contactez :**

Etienne Dervyn 06 58 81 88 46

Réjane Brangeon-Boulin 01 60 14 07 72

Véronique Jamagne 06 09 75 41 45

Ou encore, **adrezsez un courriel** à [contact@dromies.fr](mailto:contact@dromies.fr)